

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION**

**DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU SAHEL**



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

CARTOGRAPHIE DES INTERVENANTS ET DES INTERVENTIONS DANS LA REGION DU SAHEL

Juillet 2025

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES CARTES	iii
INTRODUCTION	1
I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE	3
1.1. Différentes phases	3
1.2. Délimitation de la zone, champ et période de l'étude.....	3
1.3. Difficultés rencontrées	4
II. APERÇU SUR LA REGION DU SAHEL.....	5
2.1. Situation géographique	5
2.2. Situation administrative	5
2.3. Situation démographique.....	6
2.4. Situation économique.....	7
III. RESULTATS DE L'ETUDE	8
3.1. Classification des intervenants de la région du Sahel.....	8
3.1.1. Les différents types d'intervenants.....	8
3.1.2. Selon l'envergure	9
3.1.3. Selon le lieu d'implantation du siège.....	10
3.1.4. Selon la zone d'intervention dans la région	11
3.1.5. Selon l'ancienneté dans la région.....	14
3.1.6. Selon les Piliers du PA-SD.....	15
3.1.7. Selon les secteurs de planification.....	16
3.1.8. Selon les domaines et sous-domaines d'intervention.....	18
3.1.9. Selon les sources de financement.....	19
3.2. Classification des interventions dans la région	21
3.2.1. Selon le porteur.....	21
3.2.2. L'évolution des interventions	22
3.2.3. Selon les sources de financement.....	23
3.2.4. Selon les zones d'intervention	25
3.2.5. Selon les Piliers du PA-SD.....	27
3.2.6. Selon les secteurs de planification.....	28
3.2.7. Selon certains domaines d'activités.....	29
3.2.8. Selon les axes du Triple Nexus HDP	29
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
ANNEXES.....	a

SIGLES ET ABREVIATIONS

AD	: Association de développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BHA	: Bureau for Humanitarian Assistance
BID	: Banque Islamique de Développement
BMZ	: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung,
BNDT/IGB	: Base Nationale de Données Topographiques/Institut Géographique du Burkina
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BPRM	: Bureau of Population, Refugees, and Migration
CDCS	: Centre de Crise et de Soutien
COPIL	: Comité d'orientation et de pilotage
DGCOOP	: Direction générale de la coopération
DREP-SHL	: Direction régionale de l'économie et de la planification du Sahel
ECHO	: European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations
ENECII	: Enquête nationale sur l'effectif du cheptel-phase II
FAD	: Fonds Africain de Développement
FHRAOC	: Forum des Organisations Humanitaires et de Développement œuvrant en Afrique de l'Ouest et du Centre
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FNS-BF	: Fenêtre nationale de stabilisation du Burkina Faso
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
HDP	: Humanitaire, développement et Paix
IDA	: International Development Association
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MEF	: Ministère de l'économie et des finances
MEFP	: Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
OKDD	: Ouagadougou-Kaya-Dori-Djibo
ONG	: Organisation non gouvernementale
OSC	: Organisation de la société civile
PA-SD	: Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PFNL	: Produit forestier non ligneux
PND	: Politique nationale de développement
PND	: Politique nationale de développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
SCI	: Save The Children International
SNU	: Système des Nations Unies
USAID,	: Agency for International Development
VBG	: Violence basée sur le genre
VDP	: Volontaire pour la défense de la patrie
WVI	: World vision

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des intervenants selon l'envergure et la nature.....	10
Tableau 2: Répartition des intervenants selon le lieu d'implantation du siège	10
Tableau 3: Répartition des intervenants selon les Piliers du PA-SD.....	15
Tableau 4: Répartition des intervenants selon leur nature et le secteur de planification ..	17
Tableau 5: Répartition des intervenants dans les domaines et sous-domaines	18
Tableau 6: répartition des intervenants selon la source de financement	20
Tableau 7: Répartition des investissements selon les sources de financement.....	24
Tableau 8: Répartition des interventions par secteur de planification.....	28

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: répartition des intervenants de la région du Sahel.....	9
Graphique 2: Répartition des intervenants selon l'envergure.....	9
Graphique 3: Répartition des intervenants selon l'ancienneté	15
Graphique 4: Répartition des intervenants selon le secteur d'intervention	17
Graphique 5 : Répartition des intervenants selon les sources de financements	19
Graphique 6: Répartition des interventions selon le porteur	21
Graphique 7: Répartition des interventions selon la catégorie	22
Graphique 8: Evolution des interventions dans le temps	23
Graphique 9: Répartition des financements par rapport aux sources de financement.....	24
Graphique 10: Répartition des interventions par Pilier du PA-SD	28
Graphique 11: Répartition des interventions selon leurs domaines d'activités	29
Graphique 12: Répartition des interventions selon les axes du Nexus HDP.....	30

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la région du Sahel.....	5
Carte 2: Situation administrative de la région du Sahel.....	6
Carte 3: répartition de la population de la région du Sahel.....	7
Carte 4: Niveau de couverture des communes par l'ensemble des intervenants	12
Carte 5: Répartition des AD selon la zone de couverture	13
Carte 6: Couverture des ONG et SNU de la région du Sahel	14
Carte 7: : Niveau de couverture des communes par les interventions.....	26
Carte 8: : Niveau de couverture des communes par les AD/ONG	27

INTRODUCTION

(i). Contexte et justification

La formulation et la mise en œuvre réussie des politiques et programmes de développement territorial recommandent de disposer d'une source d'informations actualisées sur les acteurs intervenant dans l'espace concerné.

Dans la région du Sahel, plusieurs acteurs interviennent dans divers domaines. Cependant, ladite région fait partie des régions du Burkina Faso confrontées à une instabilité exacerbée par des attaques violentes récurrentes des terroristes depuis 2015 mettant à mal la quiétude et le vivre ensemble. Certes, cette situation a occasionné le départ de certains acteurs qui intervenaient dans la région mais a permis l'arrivée de nouveaux partenaires, qui interviennent aux côtés du Gouvernement burkinabè et des acteurs traditionnels locaux (gouvernorat, hauts-commissariats, préfectures, mairies, services techniques déconcentrés, les ONG/AD, le secteur privé, etc.). Il s'avère donc important de disposer de la cartographie de ces acteurs pour plus de visibilité et de synergies d'actions dans les interventions sectorielles surtout dans un contexte à forts défis sécuritaires et humanitaires.

L'élaboration de la cartographie des intervenants permettra de mettre à la disposition des acteurs de développement, une source d'informations fiables et un outil de travail collaboratif. Cette cartographie favorisera également une bonne répartition des actions sur le territoire local et une prise de décisions appropriées en matière d'investissements communautaires.

C'est dans cette dynamique que la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Sahel (DREP-SHL) a entrepris l'élaboration de la cartographie des intervenants et les interventions dans la région du Sahel avec l'accompagnement technique et financier du projet d'appui à la stabilisation de l'axe Ouagadougou–Kaya–Dori–Djibo (OKDD).

Cet accompagnement est une concrétisation de la recommandation de la session ordinaire du Comité d'orientation et de pilotage (COPIL) tenue en février 2025 qui était d'accompagner la DREP-SHL pour l'élaboration de la cartographie des intervenants et des interventions dans la région.



(ii). Objectifs et résultats attendus de l'étude

L'objectif général de l'étude est de faire la cartographie des intervenants (ONG/Associations de développement, projets et programmes de développement et agences du Système des nations unies) et leurs interventions dans la région du Sahel afin de disposer d'un instrument consensuel et opérationnel qui favorise les synergies et la cohérence territoriale des interventions des différents acteurs.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ❖ répertorier et identifier les ONG/AD intervenant dans la région, y compris leurs domaines et zones d'intervention ;
- ❖ identifier les pistes potentielles de collaboration entre des projets et programmes, ONG/AD intervenant dans la région;
- ❖ actualiser la liste des agences des Nations Unies, des projets/programmes intervenant au Sahel ;
- ❖ produire le mapping en identifiant les possibilités de synergies et de complémentarité entre les intervenants dans la région.

Au terme de l'étude, les résultats suivants doivent être atteints :

- ✓ les ONG/AD intervenant dans la région, y compris leurs domaines et zones d'intervention sont identifiés et répertoriés ;
- ✓ les pistes potentielles de collaboration entre des projets et programmes, ONG/Associations de développement intervenant dans la région sont identifiés ;
- ✓ la liste des agences des Nations Unies, des projets/programmes intervenant dans le Sahel est actualisée ;
- ✓ le mapping identifiant les possibilités de synergies et de complémentarité entre les intervenants dans la région est produit.

Le présent rapport présente les résultats de l'étude et est structuré comme suit :

- ▶ Méthodologie de l'étude ;
- ▶ Aperçu sur la région du Sahel ;
- ▶ Résultats de l'étude.

I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1. Différentes phases

L'élaboration de la cartographie des intervenants et des interventions dans la région s'est faite en quatre (04) phases.

- ❖ **La première phase** a consisté à concevoir les outils de collecte de données. Trois (03) canevas ont été élaborés à cet effet. Il s'agit du questionnaire de ciblage, du questionnaire sur les intervenants et du questionnaire sur les interventions. Cette phase a servi également à l'information et à la sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'étude.
- ❖ **La deuxième phase** a permis de dresser une liste des intervenants en exploitant les archives de la DREP-SHL et en collectant les informations auprès des circonscriptions administratives, des collectivités territoriales, des services techniques déconcentrés, des ONG/AD implantées dans la région et des agences du Système des Nations Unies (SNU).
- ❖ **La troisième phase** a concerné la collecte des données auprès des intervenants dans la région. La collecte mobile s'est faite à travers l'application « Kobo-collect ».
- ❖ **La quatrième phase** a porté sur la saisie et le traitement des données. Les données collectées sur Kobo ont été envoyées dans un serveur, puis exportées vers Excel. Cette phase a permis de disposer d'une base de données sur les intervenants et leurs interventions dans la région. L'exploitation de cette base de données a permis l'élaboration du présent rapport d'étude.

1.2. Délimitation de la zone, champ et période de l'étude

L'étude a concerné les communes de Dori, Gorom-Gorom, Bani, Sebba, Seytenga, Gorgadji, Arbinda, Djibo, Kelbo, Markoye, Falagountou, Boundoré et a porté sur les intervenants d'une part, et sur les interventions qu'ils portent d'autre part.

Sont considérés comme intervenants dans la présente étude, les partenaires de l'Etat et de ses démembrements, qui sont les agences du SNU, les ONG, les associations de développement, les coopératives et les fondations.

Les interventions sont constituées des projets et programmes de développement que conduisent les intervenants dans la région.

Effectuée du 19 mai 2025 au 05 juillet 2025, l'étude a ainsi permis de mettre un accent particulier sur les partenaires de l'Etat et des interventions dans la région du Sahel.

1.3. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont essentiellement liées à la collecte de données. Ce sont entre autres :

- l'indisponibilité de certains intervenants ;
- l'inaccessibilité des communes à fort défi sécuritaire ;
- la mauvaise qualité de la connexion internet et du réseau téléphonique ;
- les erreurs de contacts de certains responsables d'ONG/AD : numéros injoignables, changement d'adresses, etc. ;
- l'incomplétude des données ;
- la récurrence de données inexploitable.

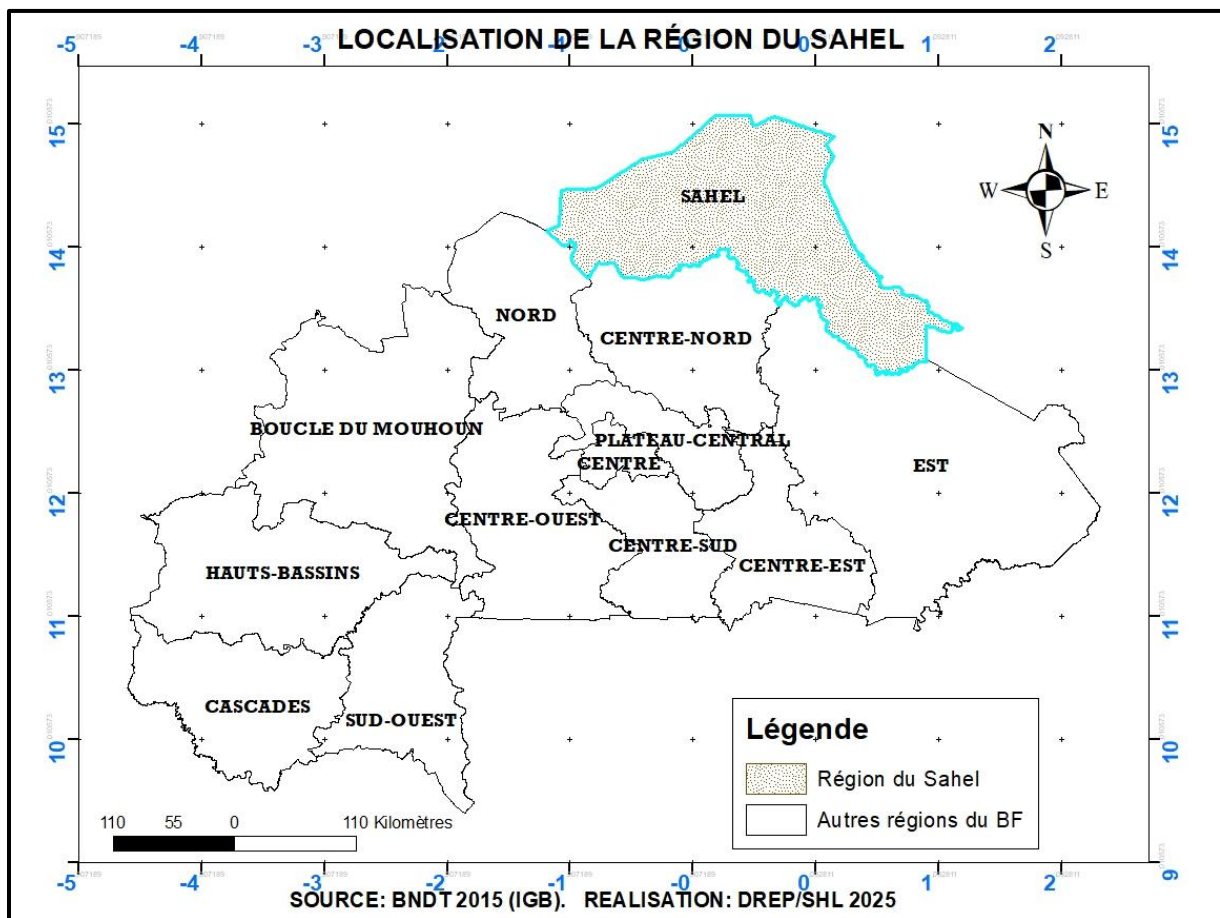
Les contraintes rencontrées ont eu des effets sur les résultats de l'étude, dans la mesure où les informations relatives aux intervenants et aux interventions ne sont pas exhaustives. En outre il a été mis à profit des acteurs endogènes pour contourner la contrainte d'accessibilité.

II. APERÇU SUR LA REGION DU SAHEL

2.1. Situation géographique

La Région du Sahel est située à l'extrême nord du Burkina Faso entre les 13° et 15° parallèles nord. Elle s'étend sur une superficie de 36 166 km² soit 13,2% du territoire national. Elle est limitée au nord par la République du Mali, au Nord-est par la République du Niger, au Sud par les Régions de l'Est et du Centre Nord, et à l'Ouest par la Région du Nord. Dori est le chef-lieu de la région.

Carte 1: Localisation de la région du Sahel

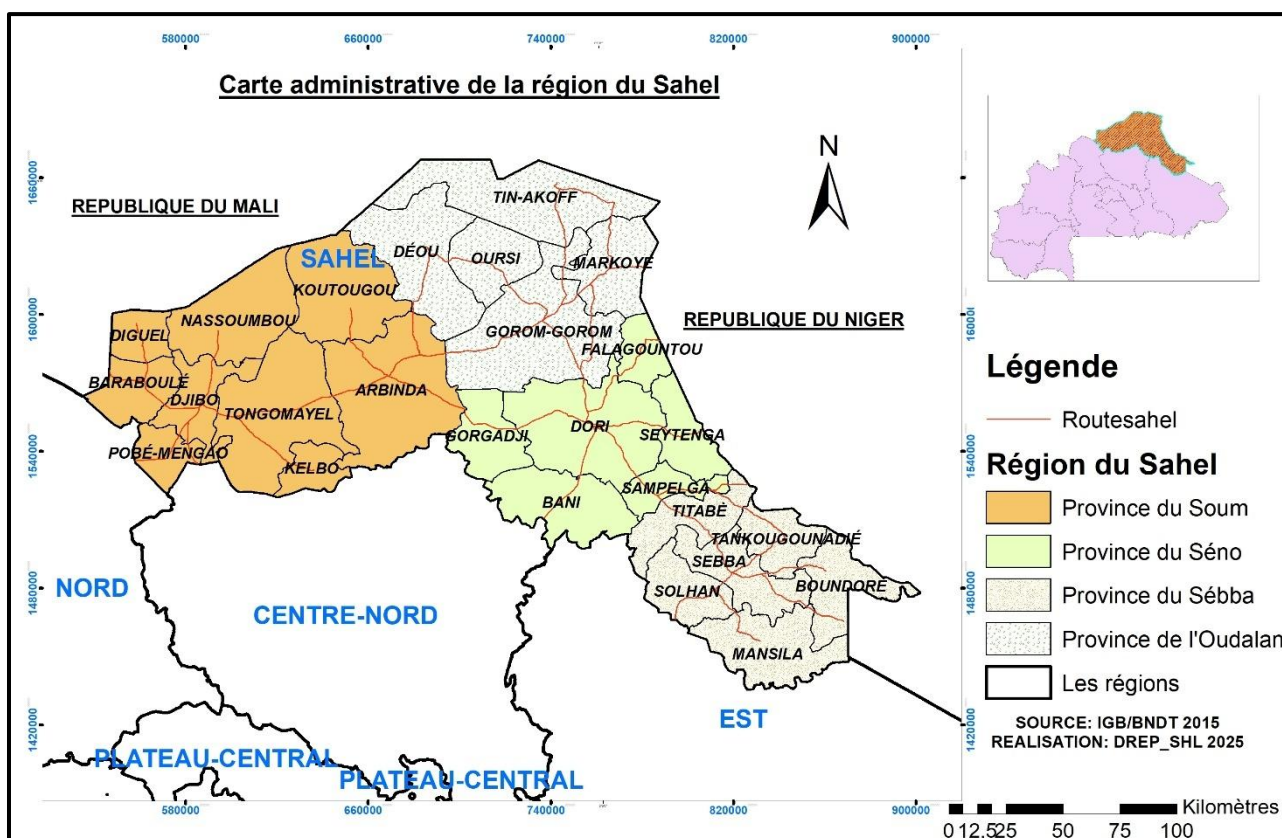


2.2. Situation administrative

La région du Sahel a été consacrée par la loi N°2001-013/AN du 02 juillet 2001, portant création des régions. Située à l'extrême Nord du pays entre les 13° et 15° parallèles Nord, elle s'étend sur une superficie de 36 166 km². Elle est limitée au Nord par la République du Mali, au Nord-Est par la République du Niger, au Sud par les régions de l'Est et du Centre-Nord et à l'Ouest par la Région du Sahel. La région du Sahel dans ses limites internationales, partage plus de 1500 km de

frontière avec le Mali et le Niger. Elle est la deuxième plus vaste région du pays après celle de l'Est et compte 700 villages répartis dans 26 départements regroupés autour de quatre (04) provinces que sont l'Oudalan, le Seno, le Soum et le Yagha. Parmi les 26 communes de la région, on dénombre quatre (04) communes urbaines et 22 communes rurales.

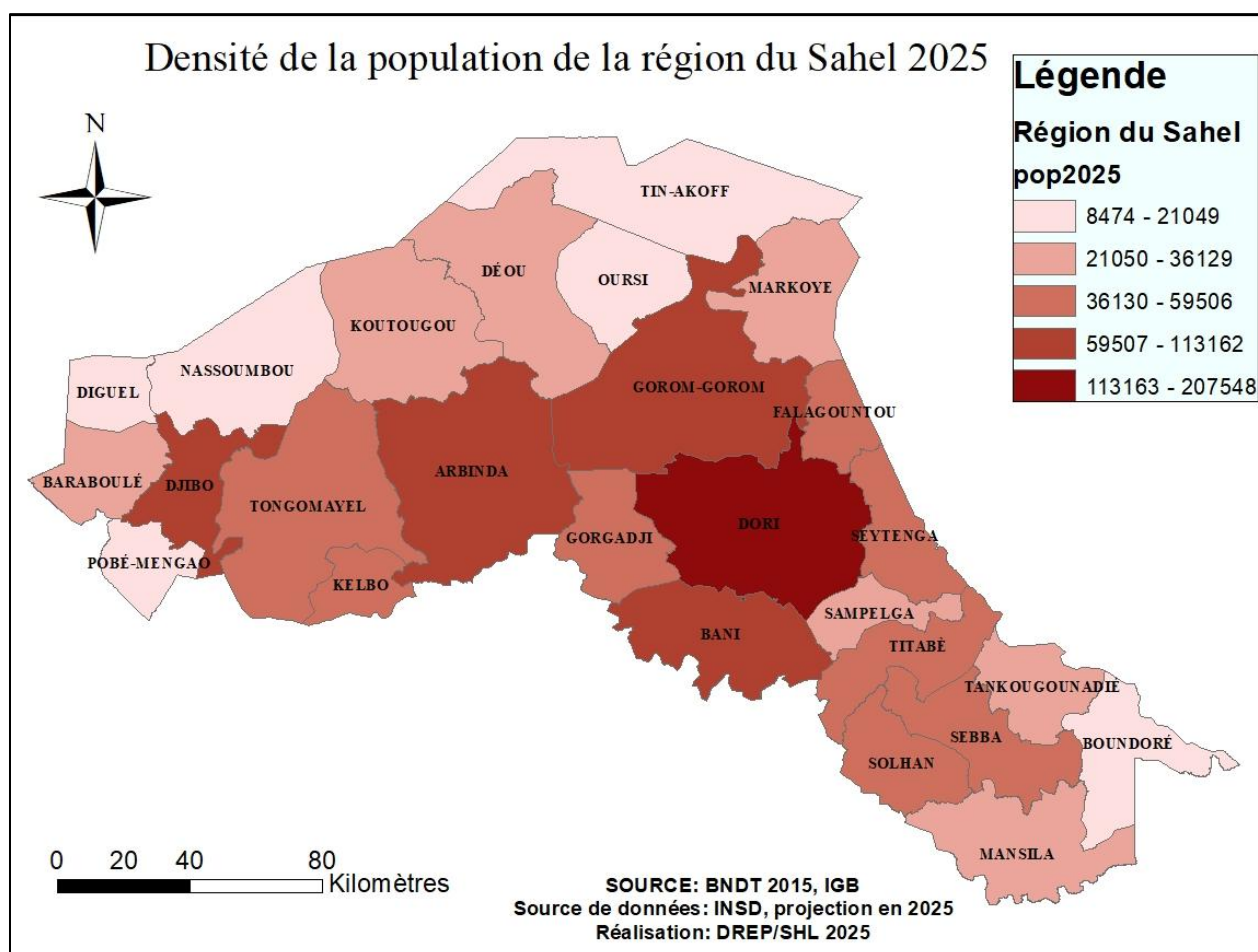
Carte 2: Situation administrative de la région du Sahel



2.3. Situation démographique

Les résultats définitifs du 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2019) du Burkina Faso, réalisé en 2019, indiquent que la population résidente de la région du Sahel est évaluée à 1 098 177 habitants dont 541 341 femmes (49,29%) et 556 836 hommes (50,70%) en 2019. Selon la projection de l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la population du Sahel est de 1 262 328 habitants en 2024 donc 329 235 femmes et serait de 1 293 319 habitants avec 49,82% de femmes en 2025.

Carte 3:repartition de la population de la région du sahel



2.4. Situation économique

Les principales activités économiques sont l'élevage et l'industrie laitière, l'agriculture, le commerce, les mines, et dans une moindre mesure l'artisanat, le tourisme et la gomme arabique.

L'économie de la région du Sahel est dominée par le secteur primaire qui occupe une grande partie de la population. Le sous-secteur de l'élevage constitue ainsi la principale activité économique. La majorité des ménages y tirent leurs revenus quand bien même il demeure extensif avec une tendance vers le semi-intensif. Selon la projection de l'Enquête nationale sur l'effectif du cheptel-phase II (ENECII), le cheptel de la région du Sahel représente 20,55%, 14,02% et 16,76% respectivement des effectifs nationaux des bovins, des ovins et des caprins en 2023. En matière de production laitière, la région du Sahel compte 27 mini laiteries dont la capacité de production moyenne est d'environ 50 litres par jour.

L'agriculture est également un secteur pourvoyeur de revenus pour les habitants de la région. Elle occupe la deuxième place après l'élevage. Toutefois, les

pratiques culturelles demeurent archaïques et ne permettent pas d'obtenir de meilleurs rendements. La chasse et les activités halieutiques restent très peu développées et leur part dans la formation du produit intérieur de la région reste marginale.

Le secteur secondaire a connu quant à lui, une évolution sensible grâce à l'implantation de sociétés minières de grande envergure comme Essakane-SA, SOMIKA-Sarl et SMB-SA même si de nos jours, Essakane-SA reste la seule société industrielle en activité.

Le secteur tertiaire a un caractère informel et dominé par les activités commerciales et le transport.

III. RESULTATS DE L'ETUDE

3.1. Classification des intervenants

3.1.1. Les différents types d'intervenants

La classification des intervenants dans la région a permis de répertorier six (06) types d'intervenants en fonction de leur nature. Il s'agit de :

- les fondations ;
- les agences du Système des nations unies ;
- les Organisations non gouvernementales ;
- les associations de développement ;
- les organisations de la société civile ;
- les coopératives.

Sur 514 intervenants recensés, il est dénombré 271 associations de développement (AD), soit 52,7% des acteurs de développement de la région, 193 coopératives représentant 37,6% des intervenants de la Région. Ces deux types d'organisation constituent environ 90% des intervenants de la région du Sahel.

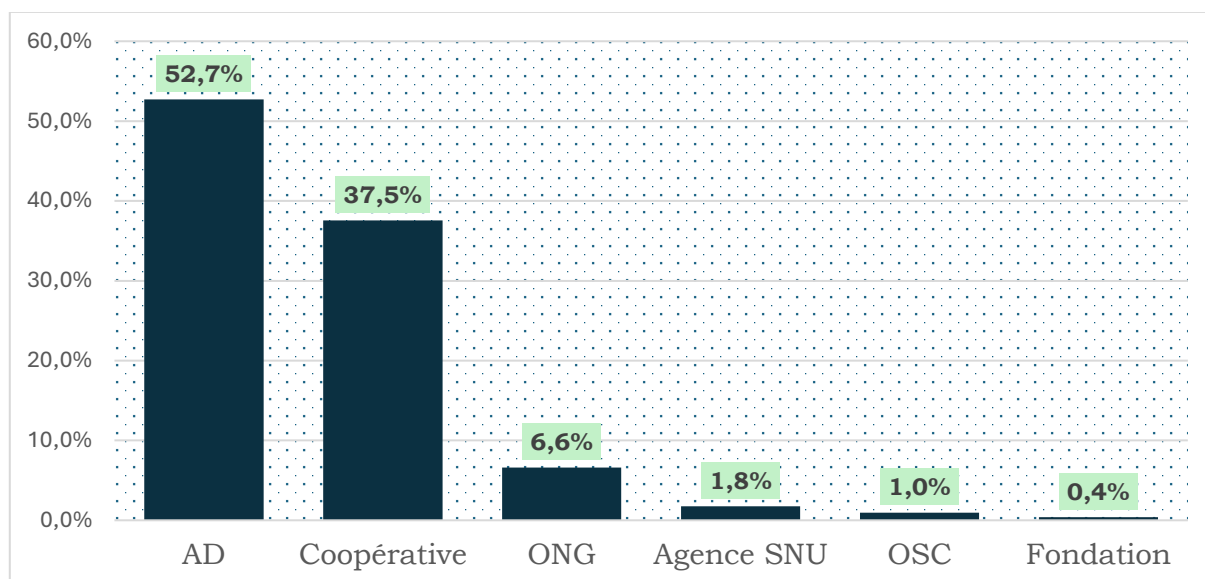
Concernant les Organisations non gouvernementales (ONG), elles représentent près d'un quinzième (1/15) des intervenants, soit 34 ONG correspondant à 6,6% des intervenants.

S'agissant des Agences du Système des Nations Unies (SNU), elles sont au nombre de 09, soit 1,8%.

Il a été identifié, 05 organisations de la Société civile représentant 1,0% des intervenants dans la région.

Pour terminer, il faut noter le dénombrement de deux (02) fondations qui sont la fondation Terre Des Hommes Italia et la Fondation Maman Sahélienne (0,4%).

Graphique 1: répartition des intervenants de la région du Sahel



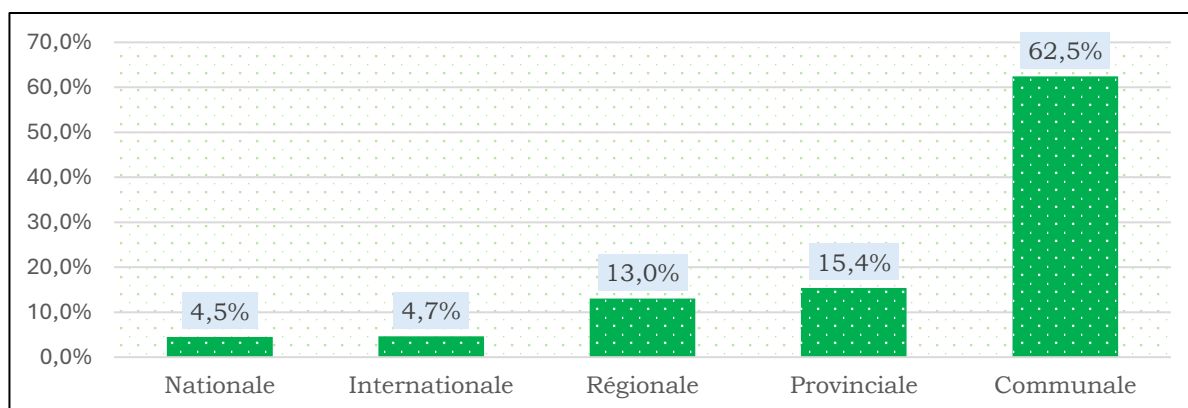
Source : DREP-SAHEL, Sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.2. Selon l'envergure

L'envergure dans le cadre de cette étude s'entend comme l'étendue territoriale qu'un intervenant prétend couvrir. Elle comprend cinq (05) niveaux : international, national, régional, provincial et communal.

L'envergure des intervenants dans la région du Sahel fait état de ce qui suit : le niveau national comprend 4,5% et celle internationale est de 4,7%, le niveau régional avec 13,0% le niveau provincial et communal est respectivement de 15,4% et de 62,5%.

Graphique 2: Répartition des intervenants selon l'envergure



Source : DREP-SAHEL, Sur la base des données collectées, juin 2025

L'analyse des informations de la base de données montre que les associations de développement sont majoritairement d'envergure communale (54,9%). Elles représentent en outre, 46% de l'ensemble des organisations d'envergure communale.

S'agissant des coopératives, elles sont majoritairement d'envergure communale (85,5%).

S'agissant des Organisation non gouvernementale, elles sont réparties à part sensiblement égale entre le niveau régional (10), national (10) et international (12). Les fondations pour leur part, sont nationales (50%) et internationales (50%).

Tableau 1: Répartition des intervenants selon l'envergure et la nature

	Agence du SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Communale	0	149	165	0	2	0	321
Provinciale	0	57	18	0	2	2	79
Régionale	0	52	9	0	1	10	67
Nationale	0	11	1	1	0	10	23
Internationale	9	2	0	1	0	12	24
Total	9	271	193	2	5	34	514

Source : DREP-SAHEL, Sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.3. Selon le lieu d'implantation du siège

Les intervenants dont le siège se trouve au Burkina Faso représente environ 97%. Ceux dont le siège est hors du pays et qui interviennent cependant au Burkina Faso sont environ 03%.

Les intervenants dont le siège se trouve au Burkina Faso sont constitués d'association de développement (271), de coopératives (193), d'ONG (30) et de fondations (01) et toutes les OSC.

Ceux ayant leur siège hors du pays, mais qui mènent des activités au niveau national, sont les agences du SNU (09) et les ONG (04).

Tableau 2: Répartition des intervenants selon le lieu d'implantation du siège

Lieu du siège/Bureau terrain	Agence SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Arbinda		1					1
Bani		6	24		2		32
Boundoré		3	2				5
Dori		105	119		3	18	245
Falagountou		1	2				3
Gorgadji		1	1				2

Lieu du siège/Bureau terrain	Agence SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Gorom-Gorom		138	30			5	173
Mansila		1					1
Markoye		1					1
Ouagadougou		5	1	1		7	14
Sebba		7	9				16
Seytenga		2	5				7
En dehors du Pays	9			1		4	14
Total	9	271	193	2	5	34	514

Source : DREP-SAHEL, Sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.4. Selon la zone d'intervention dans la région

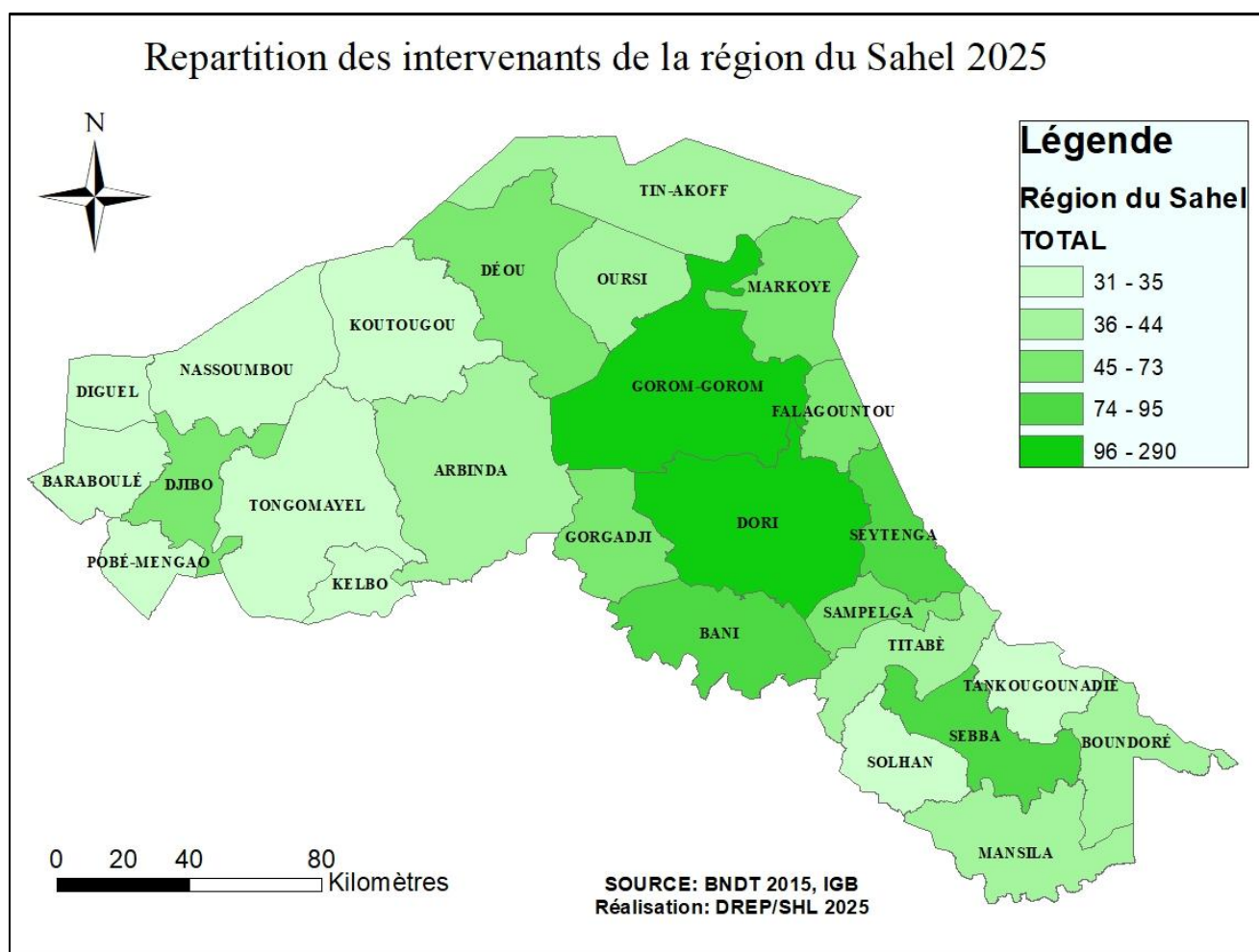
Selon les communes d'intervention

Au niveau communal, les organisations interviennent prioritairement dans la commune de Dori, le chef-lieu de la province de Séno et de la région. En effet, l'ensemble des agences de SNU et toutes les fondations interviennent à Dori, avec 85% des ONG et plus de 40% de associations de développement.

La commune de Gorom-Gorom est une zone de prédilection des associations de développement, car plus de 72% de ces acteurs y interviennent. A contrario, les communes de Oursi et de Solhan reçoivent un faible nombre d'intervenants. En effet, seulement 06% des acteurs interviennent dans ces zones. Les raisons sont en partie liées au déplacement des populations.

Les agences du SNU sont les acteurs qui interviennent plus équitablement sur l'ensemble du territoire communal.

Carte 4: Niveau de couverture des communes par l'ensemble des intervenants



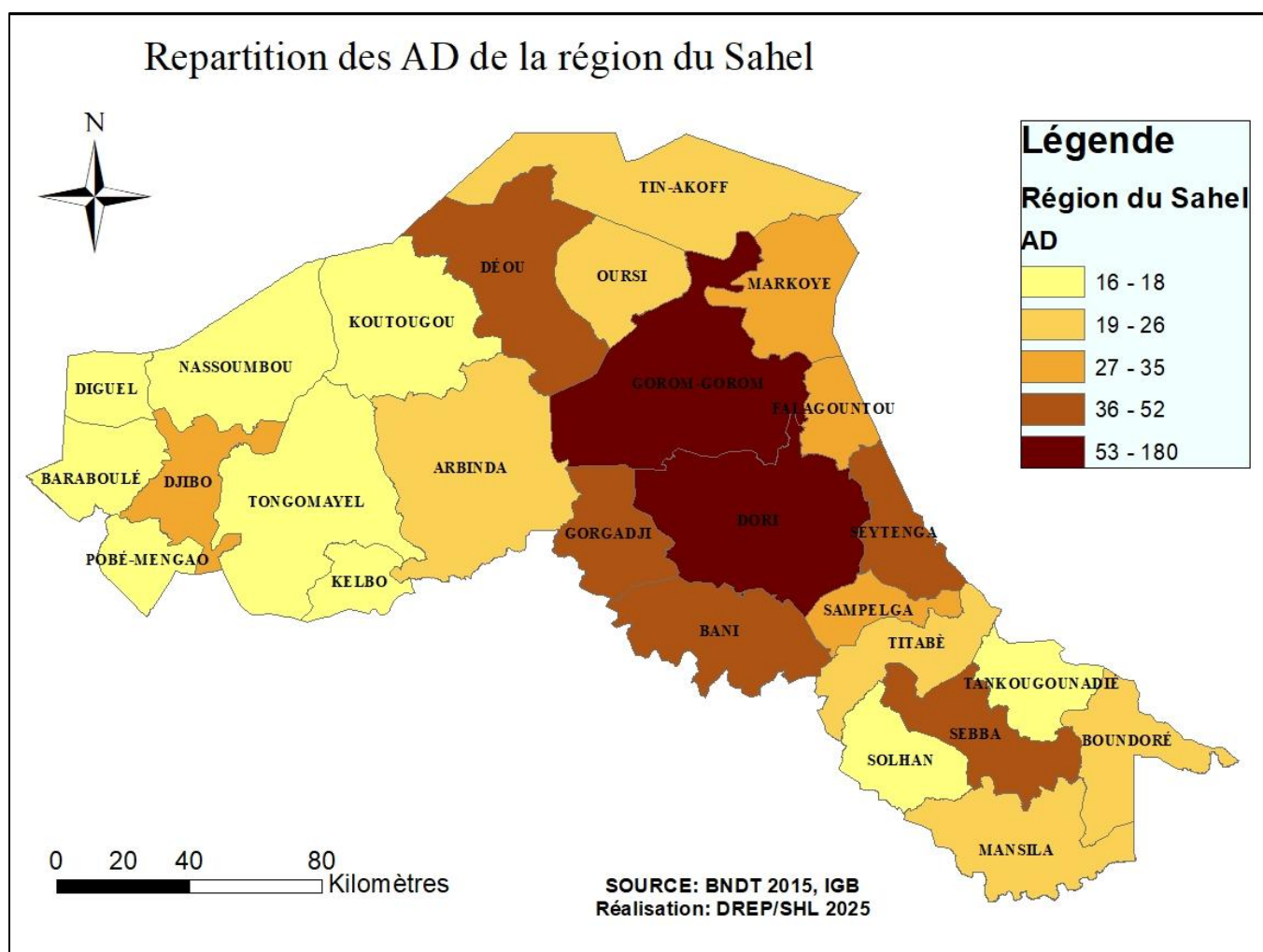
Source : DREP-SAHÉL, Sur la base des données collectées, juin 2025

L'analyse de la couverture communale indique que la commune de Gorom-Gorom accueille 180 associations de développement soit 66% des associations. Il en est de même à Dori avec 43,5% des associations de développement tandis qu'à Diguel, on enregistre 05,9% des associations de développement.

Quant aux ONG, elles se concentrent à plus de 85% dans la commune de Dori, 64% dans la commune de Gorom-Gorom et moins de 20% dans les communes de Tankougounadié et de Titabé.

Les agences du SNU et plusieurs ONG ont leurs bureaux terrain dans la ville de Dori.

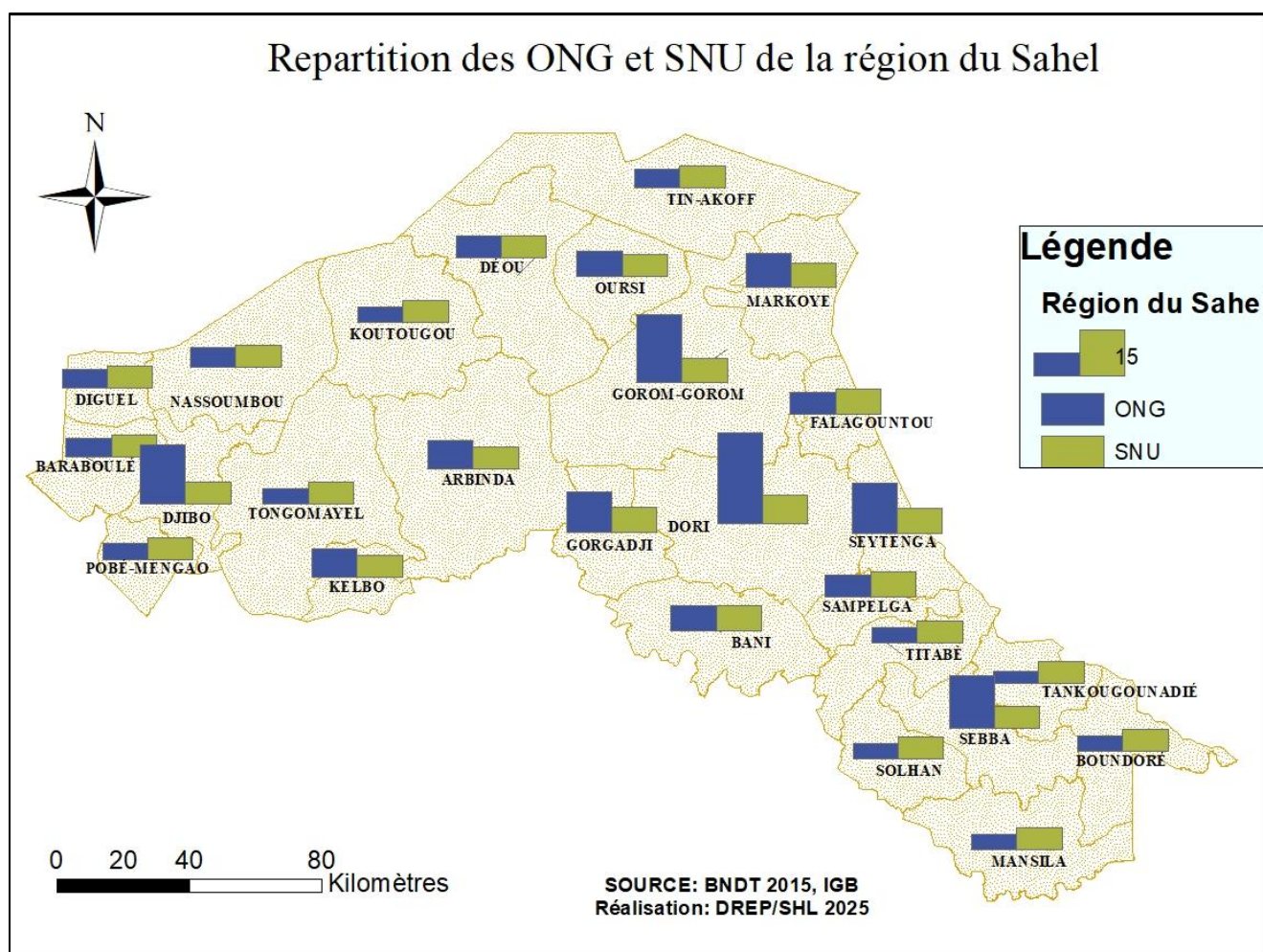
Carte 5: Répartition des AD selon la zone de couverture



Source: DREP-SAHÉL, Sur la base des données collectées, juin 2025

L'analyse de la répartition des ONG et des agences du SNU indique une forte concentration dans les communes de Dori et de Gorom-Gorom pour les ONG alors que les agences du SNU sont réparties entre les communes. En effet, dans les communes Dori et de Gorom-Gorom, on trouve respectivement 66% et 45% des AD alors que dans les communes de Diguel, on enregistre 6% des AD.

Carte 6: Couverture des ONG et SNU de la région du Sahel



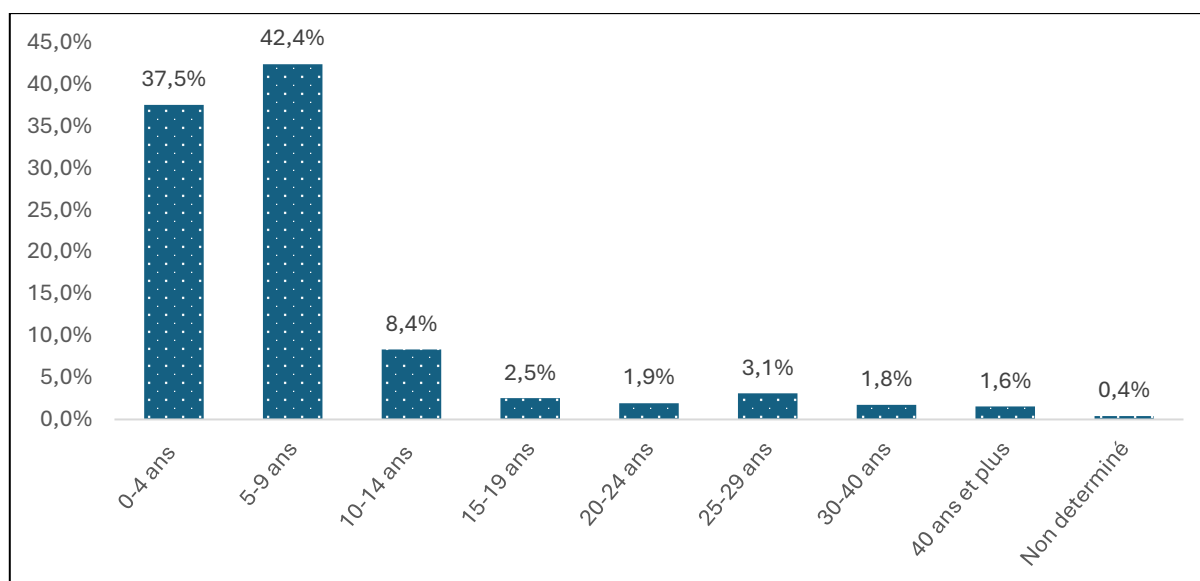
Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.5. Selon l'ancienneté dans la région

Il ressort de l'étude que 79,9% des intervenants ont commencé leurs activités dans la région lors des dix dernières années. En effet, 42,4% des intervenants ont commencé à agir dans la région entre 2015 et 2020 et 37,5% des intervenants ont moins de 5 ans d'existence dans la région.

Les acteurs ayant plus de dix ans d'intervention et moins de 30 ans au Sahel constituent 16% des interviews.

Graphique 3: Répartition des intervenants selon l'ancienneté



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.6. Selon les Piliers du PA-SD

A la faveur de la transition, le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) a été adopté en janvier 2023 et constitue actuellement la Politique nationale de développement (PND). Il est articulé autour de quatre (04) piliers que sont :

- Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ;
- Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire ;
- Pilier 3 : Refondre l'Etat et améliorer la gouvernance ;
- Pilier 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

La majorité des intervenants dans la région sont concentrés dans le Pilier 3 consacré aux actions de développement (71,6%), suivi du Pilier 4 en lien avec la paix et la cohésion sociale (14,7%). Le Pilier 1 relatif à la défense et la sécurité est le moins couvert (0,9%).

Tableau 3: Répartition des intervenants selon les Piliers du PA-SD

Les piliers du PA-SD	Agence SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Pilier 1		5					5
Pilier 2	3	39	19			4	65
Pilier 3	3	173	159	2	4	27	368
Pilier 4	3	54	15		1	3	76
Total	9	271	193	2	5	34	514

Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.7. Selon les secteurs de planification

Un secteur de planification regroupe des « domaines à l'intérieur desquels interagissent une diversité d'acteurs, contribuant à l'atteinte de la même finalité et des mêmes objectifs de développement » (article 3 de loi n°034-2018/AN du 27 juillet 2018 portant pilotage et gestion du développement).

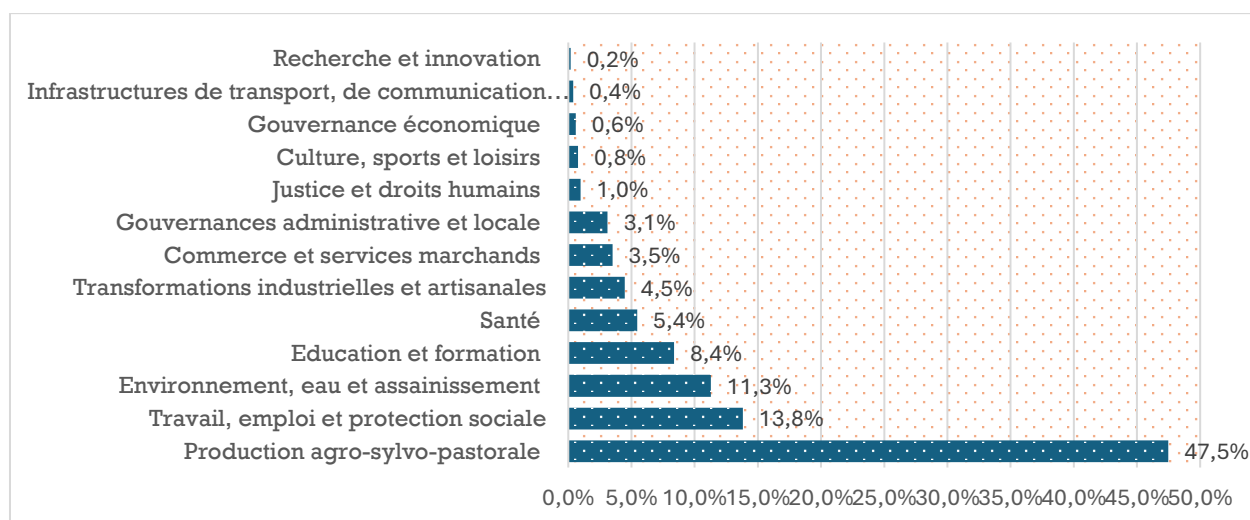
Au Burkina Faso, quatorze (14) secteurs de planification ont été définis. Il s'agit de :

- Commerce et services marchands ;
- Culture, sports et loisirs ;
- Défense et sécurité ;
- Education et formation ;
- Environnement, eau et assainissement ;
- Gouvernance économique ;
- Gouvernances administrative et locale ;
- Infrastructures de transport, de communication et d'habitat ;
- Justice et droits humains ;
- Production agro-sylvo-pastorale ;
- Recherche et innovation ;
- Santé ;
- Transformations industrielles et artisanales ;
- Travail, emploi et protection sociale.

Dans la région du Sahel, les intervenants se retrouvent dans tous les secteurs de planification.

L'analyse des activités principales des intervenants indique que les secteurs qui concentrent le plus d'intervenants sont la production agro-sylvo-pastorale avec 47,5% suivi de loin par le Travail, emploi et protection sociale avec 13,8% et le secteur de l'environnement, eau et assainissement (11,3%) alors que le secteur de la recherche et de l'innovation reste avec 0,2% des intervenants de la région.

Graphique 4: Répartition des intervenants selon le secteur d'intervention



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

Les associations de développement interviennent majoritairement dans les secteurs de la production agro-sylvo-pastorale (36,5%) ; Travail, emploi et protection (15,5%) ; Environnement, eau et assainissement (17,3%) ; Education et formation (12,9%) et la Santé (6,0%).

Les agences du SNU sont concentrés dans les secteurs de la santé et nutrition (71%), l'éducation et formation (57%)

Les coopératives interviennent principalement au niveau des secteurs de la Production agro-sylvo-pastorale (67%).

Pour ce qui concerne les fondations, elles s'intéressent plus aux secteurs de l'Education et formation, et de la Santé.

Quant aux ONG, elles interviennent dans les secteurs de la Santé (56%), de l'Environnement, eau et assainissement (49%), de la Production agro-sylvo-pastorale (47%) ainsi que de l'Education et formation (44%).

Tableau 4: Répartition des intervenants selon leur nature et le secteur de planification

Étiquettes de lignes	Agences SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Production agro-sylvo-pastorale		99	137		2	6	244
Travail, emploi et protection sociale	1	42	14		1	12	70
Environnement, eau et assainissement ;	2	47	4		1	4	58
Education et formation		35	2	2	1	3	43
Santé	5	18				5	28

Étiquettes de lignes	Agences SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Transformations industrielles et artisanales		2	21				23
Commerce et services marchands		4	14				18
Gouvernances administrative et locale ;			1				15
Justice et droits humains	1	3				1	5
Culture, sports et loisirs		4					4
Gouvernance économique		2				1	3
Infrastructures de transport, de communication et d'habitat						2	2
Recherche et innovation		1					1
Total	9	271	193	2	5	34	514

Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.8. Selon les domaines et sous-domaines d'intervention

Le domaine de l'agriculture enregistre 213 intervenants, soit 41,4%. Concernant l'élevage, 236 acteurs y interviennent, soit 45,9%.

La majorité des intervenants dans ces domaines est constituée des associations de développement et les coopératives, soit 68%.

Dans le domaine de l'environnement, les intervenants sont au nombre de 66, représentant 1,28% des acteurs. Les intervenants couvrent des sous-domaines comme le développement durable, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique, la foresterie, les Produits forestiers non ligneux (PFNL) et le cadre de vie.

En matière d'éducation et de formation, on dénombre 99 intervenants, représentant 19,26% des acteurs de la région.

Au niveau de la santé, le nombre d'intervenants s'élève à 73, soit 14,2% du total des intervenants dans la région. Les sous-domaines couverts sont la santé de la population, la santé de la reproduction et les Violences basées sur le genre (VBG), la nutrition et le VIH-SIDA/IST.

Tableau 5: Répartition des intervenants dans les domaine et sous-domaines

Domaines	Agences SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Agriculture	2	107	84	1	2	17	213
Eaux et assainissement	4	35	4	0	2	11	56

Domaines	Agences SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Élevage	1	111	109	1	3	11	236
Éducation	5	75	6	2	2	9	99
Santé	6	53	0	0	2	12	73
Cohésion sociale	5	127	30	1	4	18	185
Gouvernance locale	1	73	9	0	3	7	93
Formation professionnelle	0	33	5	0	3	5	46
Environnement	0	50	11	0	0	5	66
Sécurité alimentaire	3	40	30	0	0	12	85
Autre	6	98	55	0	0	22	181

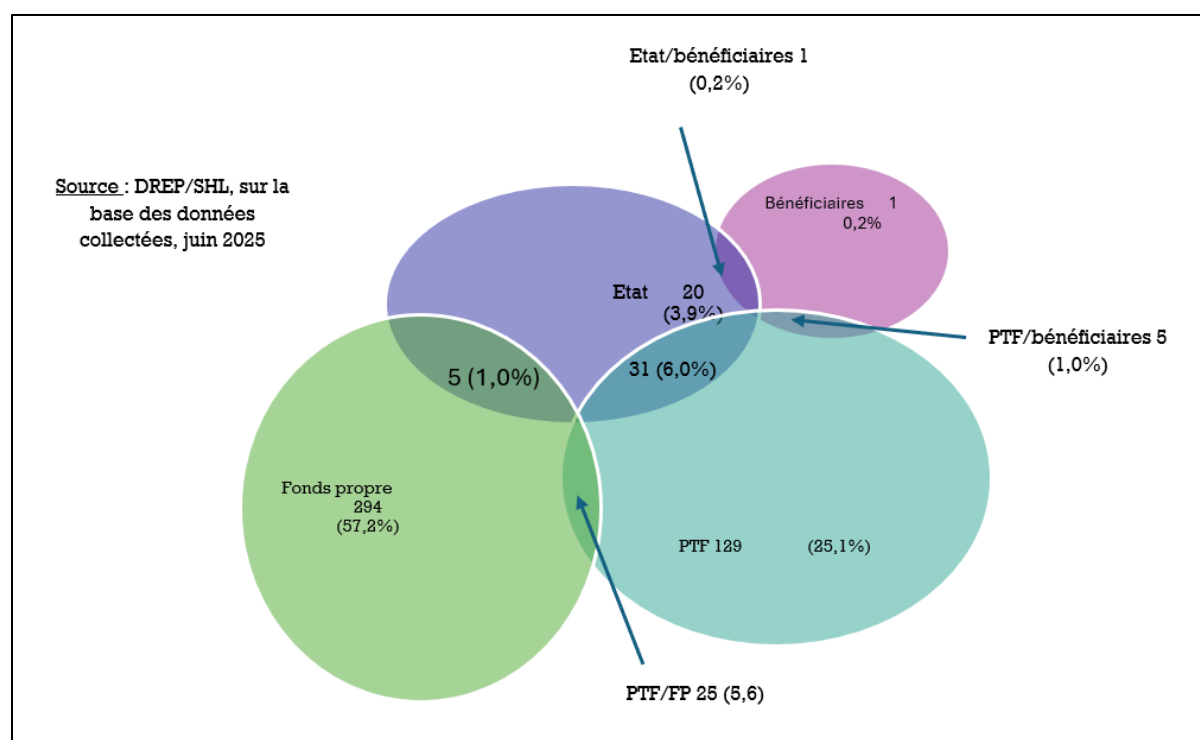
Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.1.9. Selon les sources de financement

Les intervenants financent leurs actions à travers l'accompagnement technique et financier de l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les fonds propres.

La figure présentée ci-dessous (diagramme de Venn) affiche le nombre d'intervenants en fonction des sources de financement. Ainsi, on distingue ceux qui sont financés par une seule source et ceux qui ont accès simultanément à moins deux sources de financement (chevauchement des sources)..

Graphique 5 : Répartition des intervenants selon les sources de financements



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

Le questionnaire a prévu l'examen de financement de l'Etat, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement (BAD), les Nations Unies, l'USAID, la Banque Islamique de Développement (BID), DANIDA la Coopération Suisse et la Coopération Belge à côté d'autres sources.

On note par ailleurs que les intervenants sont accompagnés par un ou plusieurs partenaires. Ainsi, 21% des acteurs ont affirmé avoir pour source de financement les partenaires suscités.

Pour ce qui concerne les agences du SNU, elles sont financées respectivement par l'union européenne (66%), la Coopération Belge (44%) et USAID (44%).

Quant aux associations de développement, 20% d'entre elles ont mentionné l'Etat, comme partenaire financier de leurs projets/programmes. En outre plus de 70% des associations sont financées par autres PTF.

Relativement aux organisations non gouvernementales, elles ont pour partenaire financier l'Union européenne (24%) et les Nations Unies (20%).

Aussi, 50% des fondations ont mentionné les Nations unies comme PTF.

Tableau 6: répartition des intervenants selon la source de financement

Domaines	Agences SNU	AD	Coopérative	Fondation	OSC	ONG	Total
Etat	1	53	14	0	2	2	72
Union Européenne	6	5	0	0	0	8	19
Banque Mondiale	1	0	1	0	0	0	2
Banque Africaine de développement	1	0	0	0	0	0	1
Nations Unies	4	5	3	0	0	7	21
USAID	4	2	0	0	0	3	9
Banque Islamique de Développement (BID)	1	0	0	0	0	0	0
DANIDA	2	1	0	0	0	1	2
Coopération Suisse	1	1	0	0	0	0	2
Coopération Belge	4	1	0	0	0	1	6
Autres	4	254	191	2	5	26	482

Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

Les autres PTF cités par les intervenants sont entre autres la BOAD, Essakane.SA, les coopérations Danoise, Belge et Canadienne, les fondation PATRIP, et ONG nationales.

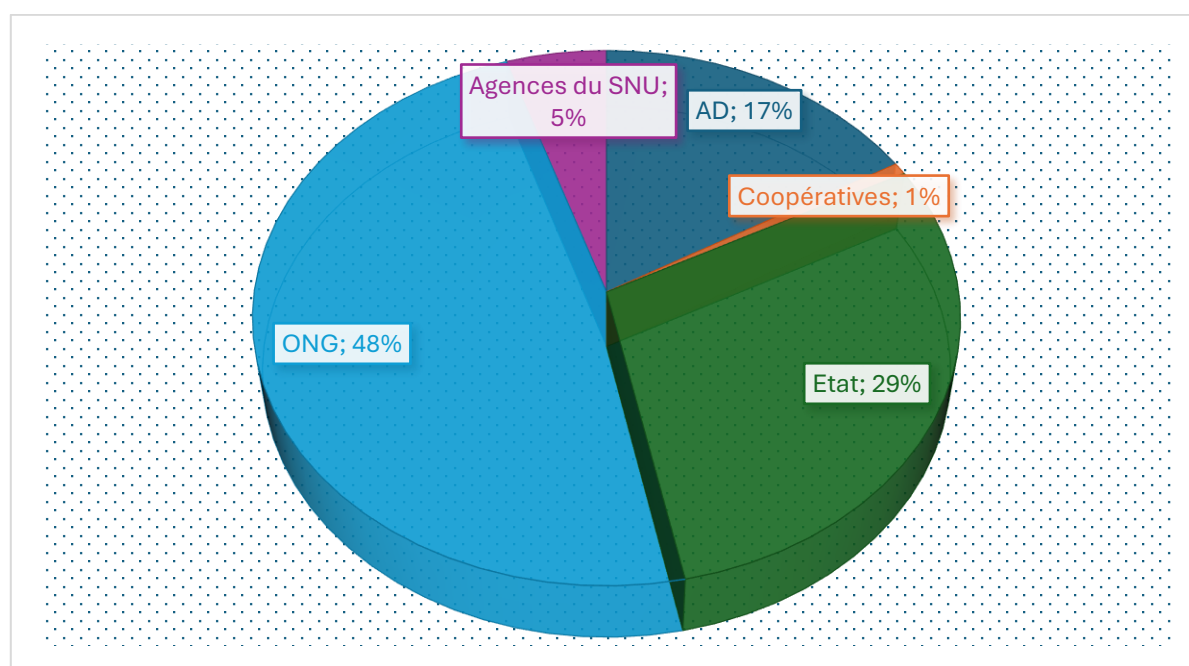
3.2. Classification des interventions dans la région

3.2.1. Selon le porteur

L'intervention s'entend ici comme un projet ou programme de développement porté par un intervenant. Le porteur de l'intervention renvoie à la structure initiatrice et responsable du projet. Il s'agit généralement de l'Etat et de ses démembrements, des agences du SNU, des agences de développement, des ONG et associations de développement.

Au total, 139 interventions en cours ont été répertoriées lors de la collecte. Ces interventions sont portées par des ONG/AD (48%) et l'Etat à travers ses services déconcentrés (29%) et les associations de développement (17%) des interventions.

Graphique 6: Répartition des interventions selon le porteur



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

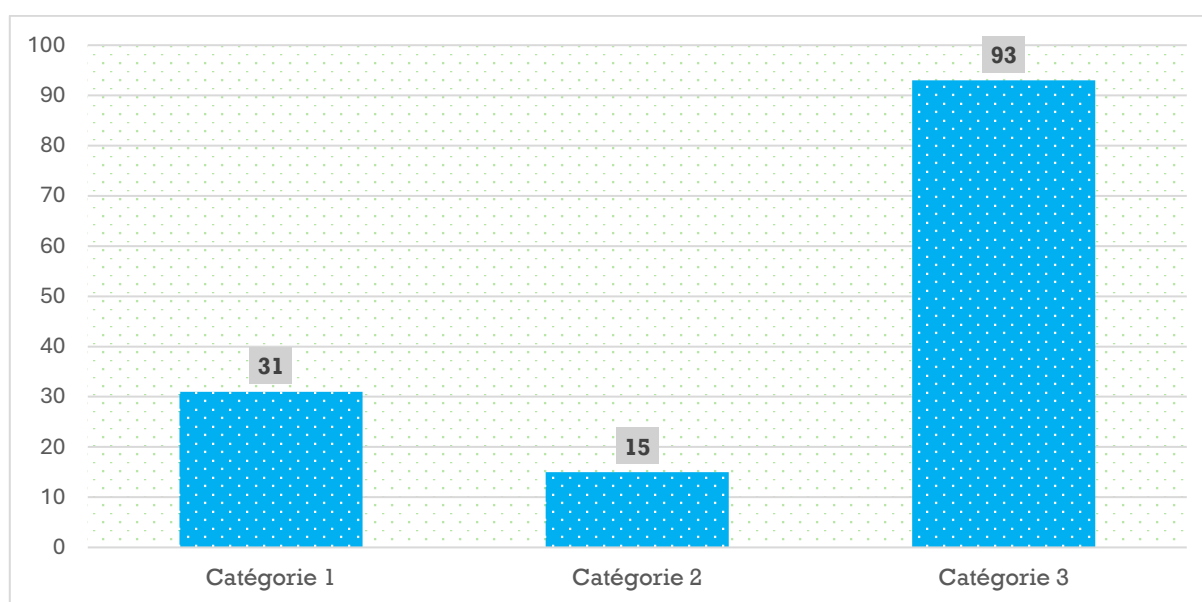
Selon la catégorisation

Suivant le décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso, les interventions sont classées comme suit :

- **catégorie 1** : projets et programmes exécutés directement par l'administration publique ;
- **catégorie 2** : projets et programmes nécessitant pour leur mise en œuvre, la mise en place d'une structure autonome d'exécution placée sous la tutelle de l'administration publique ;
- **catégorie 3** : projets et programmes exécutés par des agences d'exécution, les démembrements de l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les ONG / associations de développement et les fondations ;
- **catégorie 4** : projets et programmes exécutés en mode partenariat public-privé.

Selon les résultats de l'étude, la catégorie 3 concentre le plus grand nombre d'interventions (67%), suivie de la catégorie 1 (22%) et de la catégorie 2 (11%).

Graphique 7: Répartition des interventions selon la catégorie



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.2. L'évolution des interventions

Au total, 139 interventions ont été enregistrées au cours de l'étude. Ces interventions ont une durée de vie de 03 mois à 15 ans. Celles ayant une longue durée de vie sont les programmes étatiques pouvant aller jusqu'à 15 ans tels que le programme national d'approvisionnement en Eau potable, le programme

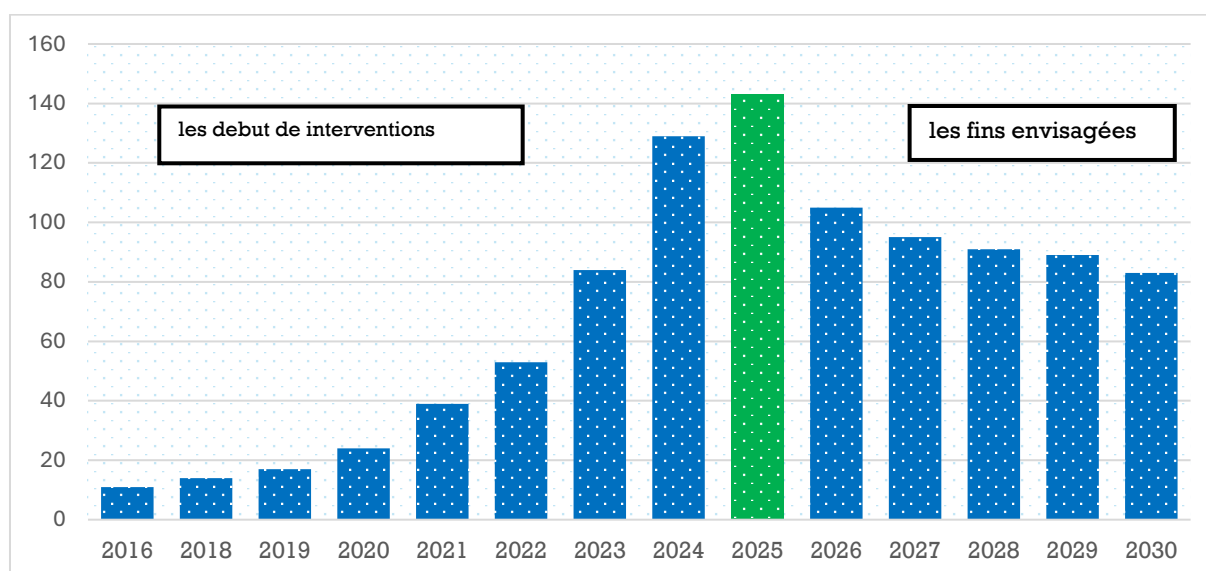
national d'assainissement des eaux usées et excréta le programme national de gestion des ressources en eau. Les interventions de l'Etat ont une durée de vie moyenne de 6,5 ans.

Quant aux interventions des agences du SNU, elles ont une durée de vie moyenne de 3,3 ans et le maximum est de 5 ans.

Pour ce qui concerne la durée de vie des interventions portées par les ONG, elle est en moyenne de 2,5 ans et celle des associations de développement sont de 1,8 ans.

Les plus anciennes des interventions en cours datent de 2014.

Graphique 8: Evolution des interventions dans le temps



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.3. Selon les sources de financement

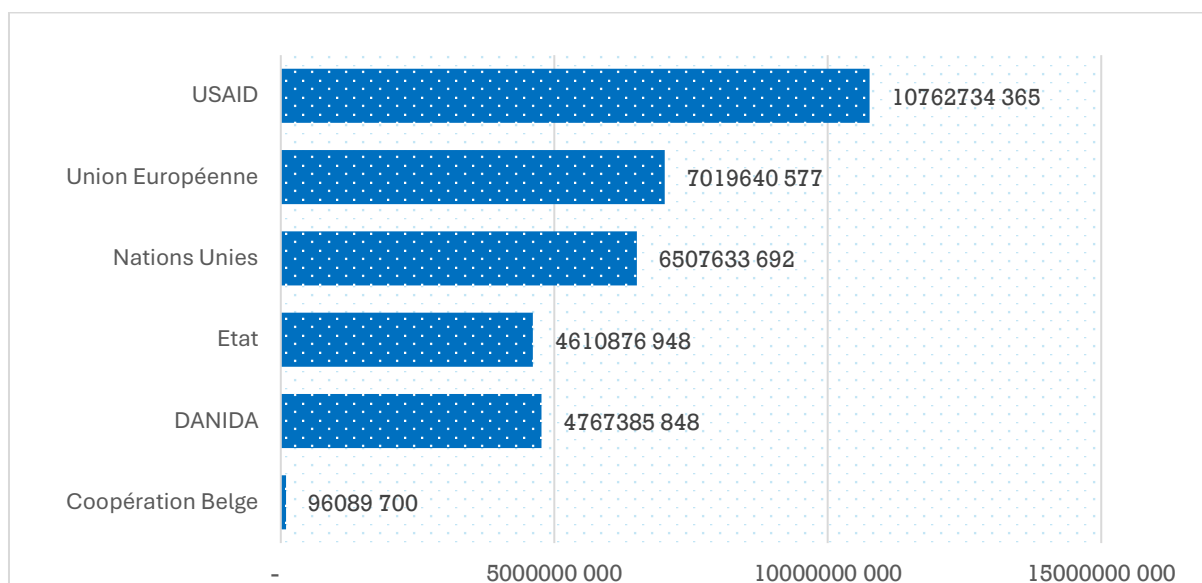
Les projets et programmes mis en œuvre dans la région du Sahel sont financés par l'Etat et ses partenaires nationaux et internationaux par l'aide publique au développement, par emprunts extérieurs auprès des partenaires bilatéraux ou multilatéraux (institutions) et par des investissements directs étrangers.

L'analyse du mécanisme de financement concerne d'une part les sources suivantes Etat, Union Européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de développement, Nations Unies, USAID, Banque Islamique de Développement (BID), DANIDA, Coopération Suisse et la Coopération Belge et d'autres les autres sources.

Le montant total prévu pour la réalisation des interventions en cours s'élève à 84 519 480 710 FCFA sur la période 2016 à 2030 dont 33 764 361 130 représente la contribution des partenaires ci-dessus soit 40% du budget global.

L'USAID est le plus grand pourvoyeur de ressources (32%), suivi respectivement par l'Union européenne (21%), les Nations unies (19%), l'Etat (1%) et DANIDA (15%).

Graphique 9: Répartition des financements par rapport aux sources de financement



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

L'analyse des autres sources de financement révèle que Bureau of Population, Refugees, and Migration (BPRM) soutient les interventions avec un montant 6 milliards de FCFA et que le Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) participe à hauteur de 2,9 milliards de FCFA.

Il est à noter une contribution majeure du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) avec un montant de 1,8 milliards de FCFA.

Tableau 7: Répartition des investissements selon les sources de financement

Sources	Montant
Bureau of Population, Refugees, and Migration (BPRM)	6 000 000 000
Bureau for Humanitarian Assistance (BHA)	2 974 033 268
Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)	1 803 862 351
Fondation PATRIP	1 180 026 000
MISEREOR/KZE,	950 000 000
European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO)	878 897 289

Sources	Montant
Forum des Organisations Humanitaires et de Développement œuvrant en Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC)	597 673 807
Pain pour le Monde	440 000 000
Centre de Crise et de Soutien (CDCS)	364 056 135
ESSAKANE.SA	350 505 600
Save The Children International (SCI)	248 811 840
Direction générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire (DGD Huma)	117 733 200
Les Etats unies de WVI	104 400 000
Action Carême (Suisse)	60 600 000
JOB Booster	45 928 750
Consortium de partenaires	
Fonds Suédois, Fonds Allemands, Ambassade des USA au BF et Funding Windows	27 908 941 408
AFD ; Affaires mondiales canada	834 897 644
BPRM, BHA	2 294 991 670
IKAID- Sahel Regional Fond-COOPI-Mercy Corps	493 934 910
Plan international; ECHO; FLEX-FUND. FONAENF	2 000 000 000
Solidarité Suisse Fondation Patrip	1 105 825 708
Bureau of Population, Refugees, and Migration (BPRM)	6 000 000 000
	50 755 119 580

Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.4. Selon les zones d'intervention

Les interventions par commune présentent des disparités. En effet, elles se sont concentrées dans les communes de Dori et de Gorom-Gorom avec respectivement un taux de 81,3% et 71,9%.

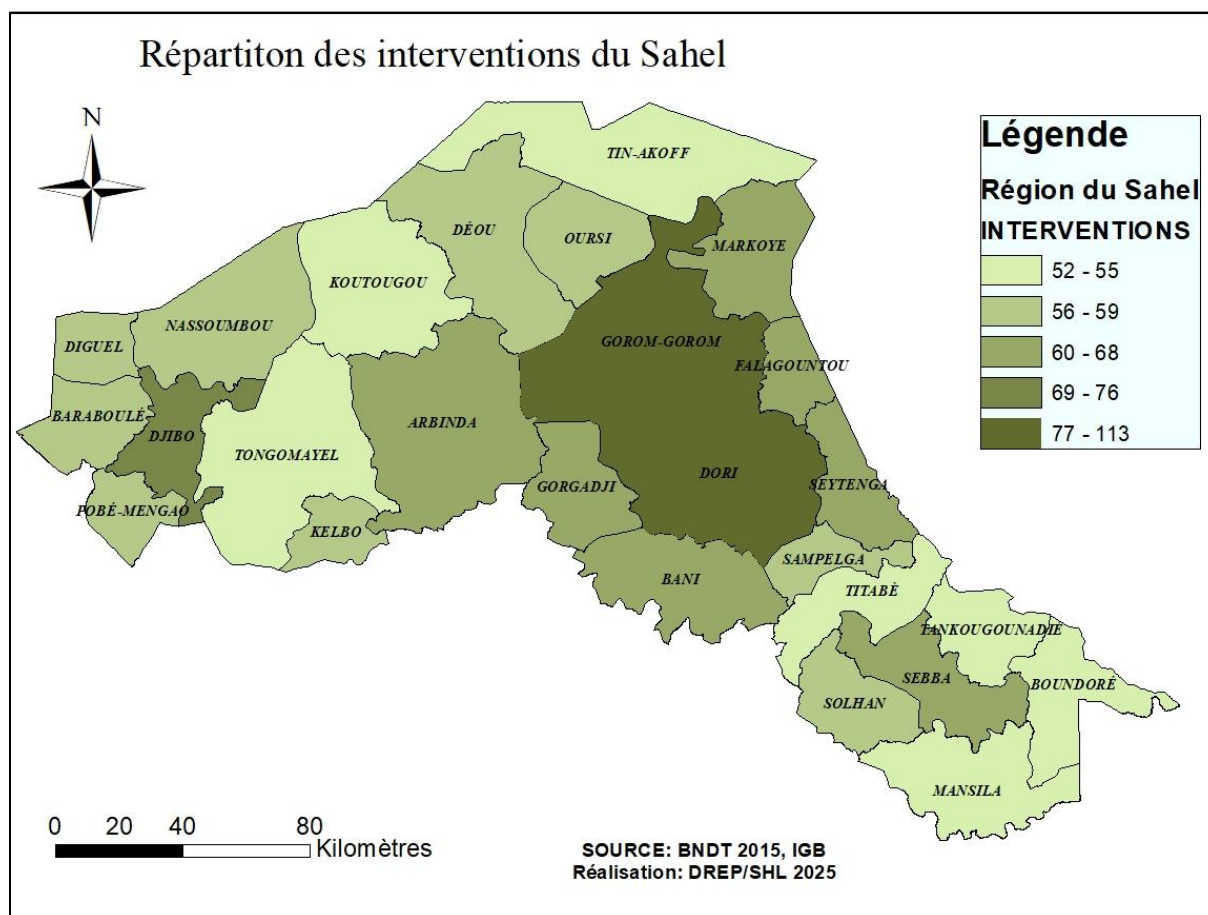
En considérant les interventions portées par les associations de développement, on note que plus de 60% s'exécutent dans la commune de Gorom-Gorom et 52% dans la commune de Dori.

Pour les interventions portées par l'Etat, elles sont presque équitablement réparties dans les communes de la Région. Ainsi le nombre d'interventions de l'Etat dans chaque commune varie entre 36 et 40.

Quant aux interventions des ONG, elles se concentrent dans les communes de Dori (83%) ; de Gorom-Gorom (62%) et Djibo (46%).

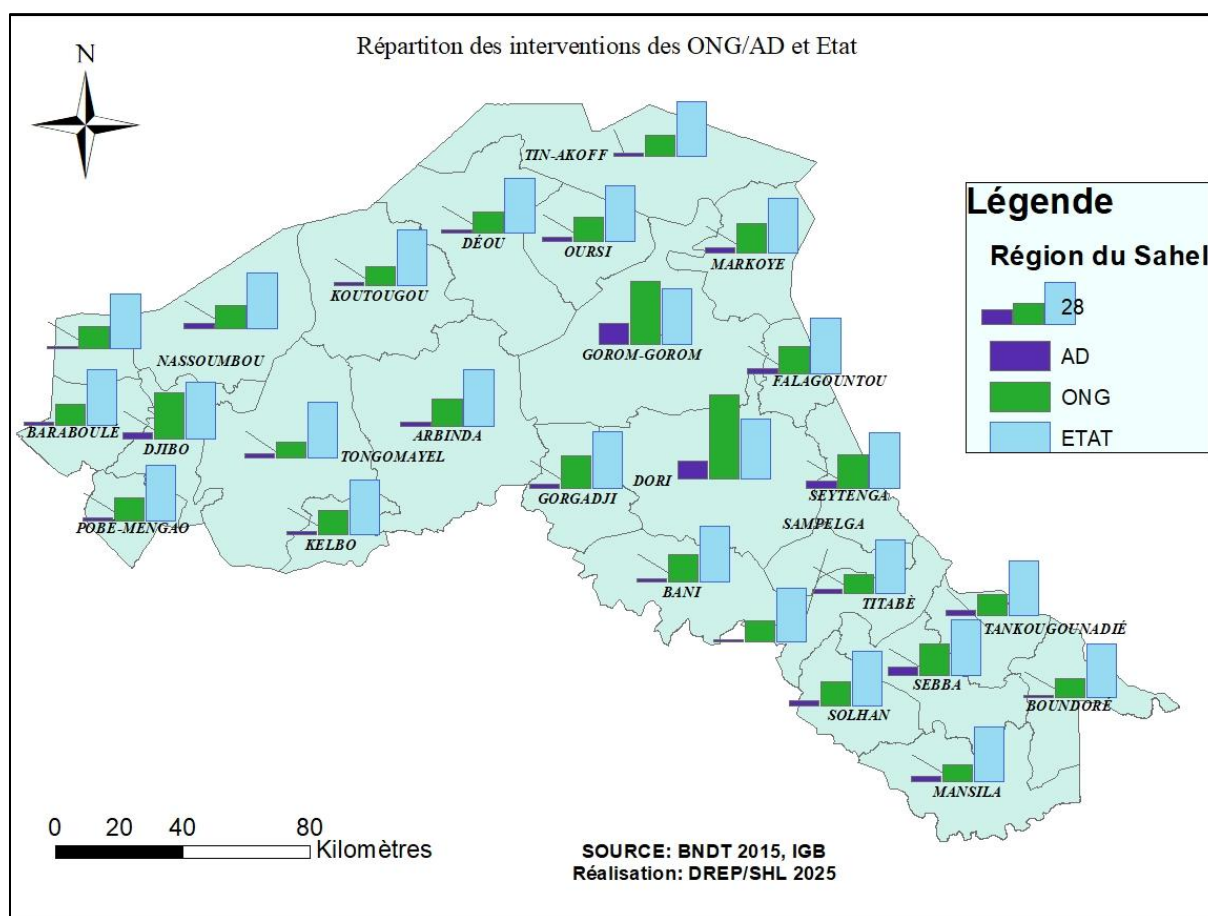
Concernant les interventions des agences du Système des Nations Unies, il y a une disparité entre les communes. La commune de Gorom-Gorom bénéficie de 85% des interventions et celle de Dori 71% tandis que les communes de Mansila reçoivent 28%.

Carte 7 : Niveau de couverture des communes par les interventions



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

Carte 8 : Niveau de couverture des communes par les AD/ONG



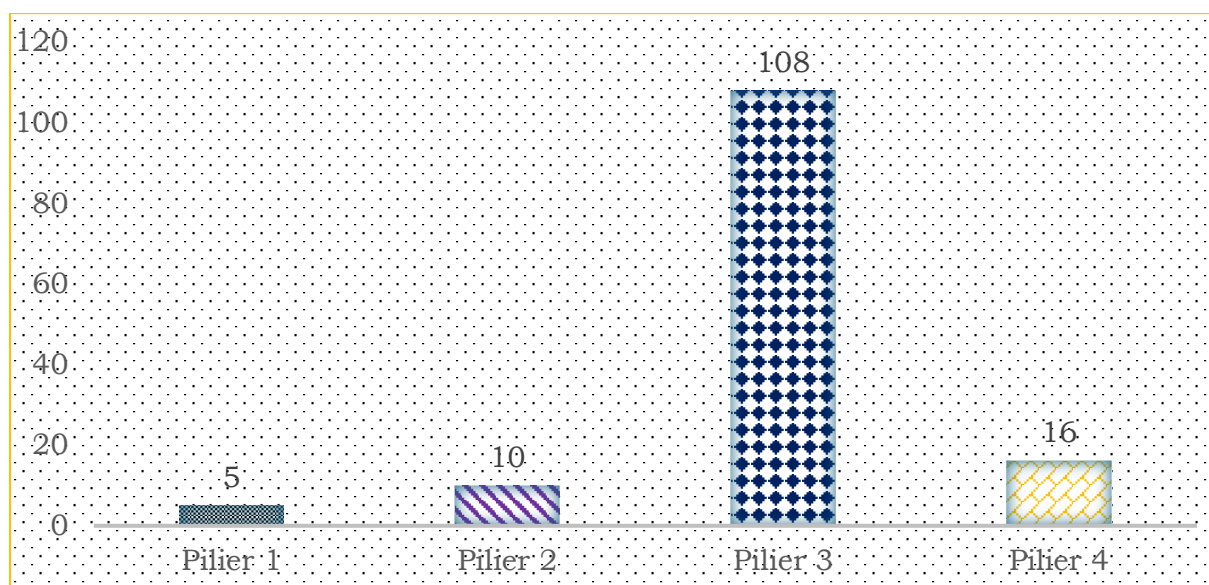
Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.5. Selon les Piliers du PA-SD

Les interventions s'inscrivent dans les différents piliers du PA-SD. Cependant, il ressort que la majorité concerne le Pilier 3 du PA-SD avec 78% suivi du Pilier 4 (12%), du Pilier 2 (07%) et du Pilier 1 (04%).

En effet, les interventions des ONG (67%), des associations de développement (83%), de l'Etat (88%) et des agences du SNU (86%) se concentrent dans le Pilier 3. Les Piliers 2 et 4 sont pris en charge par les interventions des ONG, des AD et de l'Etat. Quant au Pilier 1, il concerne exclusivement les interventions de l'Etat.

Graphique 10: Répartition des interventions par Pilier du PA-SD



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.6. Selon les secteurs de planification

L'analyse de la répartition des interventions en lien avec les secteurs de planification montre qu'elles couvrent tous les secteurs. Les secteurs qui reçoivent plus d'interventions sont respectivement, la production agro-sylvo-pastorale (48%), Travail, emploi et protection sociale (34%), l'éducation et la formation (23%) et la santé (16%).

Les secteurs de planification les moins couverts sont la Justice et droits humains (01%), culture, sports et loisirs (01%), Commerce et services marchands (02%).

Tableau 8: Répartition des interventions par secteur de planification

Secteur de planification	Nombre	Proportion
Production-agro-sylvo-pastorale	67	48%
Travail, emploi et protection sociale	47	34%
Education et formation	32	23%
Santé	22	16%
Environnement, eau et assainissement	21	15%
Gouvernance administrative et locale	21	15%
Environnement, eau et assainissement	18	13%
Gouvernance économique	8	6%
Défense et Sécurité	4	3%
Infrastructures de transports et de communication	3	2%
Transformation industrielles et artisanat	3	2%
Commerce et services marchands	2	1%
Culture, sports et loisirs	1	1%
Justice et droits humains	1	1%

Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.7. Selon certains domaines d'activités

Les domaines concernés pour cette analyse sont l'agriculture, l'eau et assainissement, l'élevage, l'éducation, la santé, la cohésion sociale, la gouvernance locale, la formation professionnelle, l'environnement et la sécurité alimentaire.

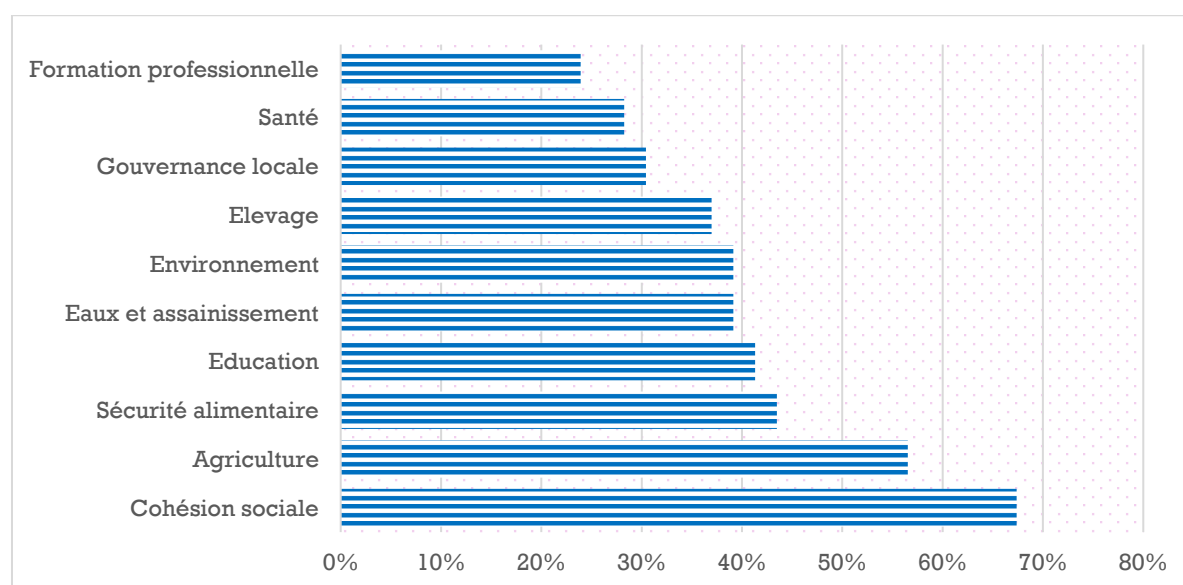
Les interventions couvrent prioritairement la cohésion sociale (67%), l'agriculture (57%), la sécurité alimentaire (43%). Les domaines les moins couverts sont la formation professionnelle (24%), la santé (28%) et la gouvernance locale (30%).

Les interventions portées par les agences du SNU concernent principalement l'agriculture (43%) ; l'élevage (43%) ; la sécurité alimentaire (30%) ; la santé (42%).

Quant aux AD, leurs interventions portent sur l'environnement (77%), la protection sociale (76%), l'agriculture (53%), la résilience et le relèvement économique (47%) ; la jeunesse et emploi (47%) et la cohésion sociale (46%).

Pour ce qui concerne les ONG, les interventions s'intéressent à la cohésion sociale (82%) ; la sécurité alimentaire (54%) et l'eau et assainissement (40%).

Graphique 11: Répartition des interventions selon leurs domaines d'activités



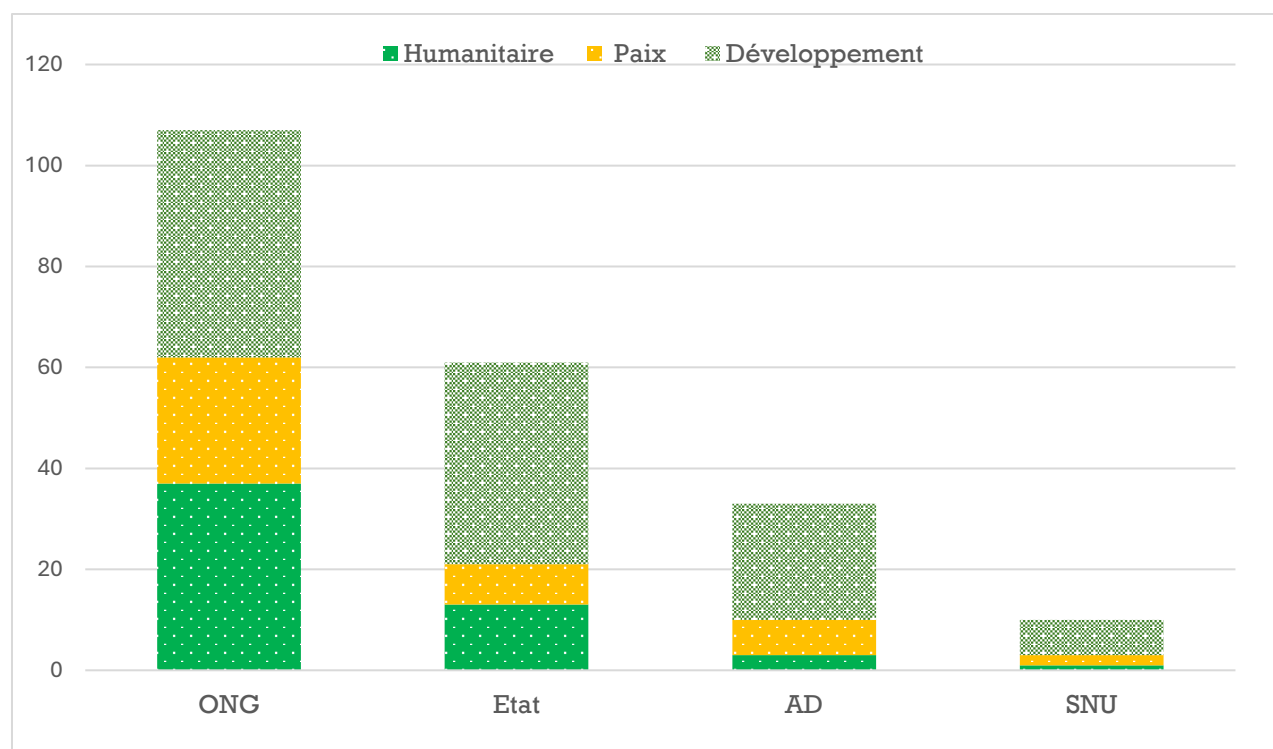
Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

3.2.8. Selon les axes du Triple Nexus HDP

Le « Triple Nexus » ou « Nexus HDP » est le « lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix ». Il met l'accent sur le travail nécessaire pour remédier

de manière cohérente à la vulnérabilité des populations avant, pendant et après les crises. C'est une approche qui combine l'humanitaire, le développement et la paix, visant à consolider les résultats des interventions. Trois (03) axes sont définis dans cette approche. Il s'agit de l'Humanitaire, du Développement et de la Paix. Les interventions portées par les différents acteurs dans la région du Sahel sont orientées vers le développement (83%), l'humanitaire (39%) et la paix (31%). En considérant les interventions portées par l'Etat, on note 98% de développement, 32% pour l'humanitaire et 20% pour la Paix. Les ONG quant à elles, portent leurs interventions à 67% sur le développement, 55% pour l'humanitaire et 37% pour la Paix. Quant aux agences du SNU, elles sont 100% pour le développement, 50% humanitaire et 29% en faveur de la Paix.

Graphique 12: Répartition des interventions selon les axes du Nexus HDP



Source : DREP/SHL, sur la base des données collectées, juin 2025

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude sur la cartographie des intervenants et des interventions dans la région du Sahel a permis d'identifier 569 intervenants. Sur ces intervenants, 514 ont été interviewés, d'où un taux de collecte de 90,3%. Ils sont constitués de 52,7% d'associations développement, de 32,7% de coopératives, de 6,6% d'ONG, de 1,8% d'agences du SNU, et 0,4% des fondations.

Nous retenons que toute la région est couverte par les intervenants nonobstant les conditions d'accès difficiles dans certaines communes. Par ailleurs, les intervenants sont majoritairement d'envergure communale (62,5%) et Dori et Gorom-Gorom sont les plus couvertes.

Aussi, en considérant les secteurs de planification, les intervenants sont concentrés au niveau de la Production agro-sylvo-pastorale(47,5%) suivie du secteur de Travail et de la protections sociale(13,%) tandis que le secteur de la Recherche et innovation a moins de 1% des intervenants. Par ricochet, suivant les orientations du PA-SD, le pilier 3 « Refondre l'Etat et améliorer la gouvernance » est le champ d'actions de 71,6% des intervenants.

En outre, les intervenants financent leurs activités sur propre fonds notamment les coopérative (57,2%), les appuis des partenaires nationaux et internationaux (25,1%) et de l'Etat(3%).

Quant aux interventions, il a été enregistré 139 dont 48% sont portées par les ONG, 29% par l'Etat, 5% par les agences du SNU. Elles couvrent la période de 2016 à 2030 avec un cycle de vie moyen de 3 ans et une particularité sur les programmes de l'Etat dont l'existence atteint 15 ans.

Le coût global des interventions s'élève à plus 84,619 milliards de FCFA sur financement de partenaires tels que la Banque mondiale, la BOAD, et la coopération bilatérale. Ce financement est essentiellement constitué de prêts de dons et de contrepartie de l'Etat.

Les interventions concernent les 4 piliers du PA-SD avec une prédominance du pilier 3 avec 78%.

Pour le triple Nexus, le développement vient en premier avec 83% des projets et programmes, suivi de l'humanitaire de 39% et enfin 31% pour la Paix.

La réalisation de la présente étude constitue une étape importante pour relever le défi de la coordination des intervenants et des interventions, en vue de faciliter la synergie d'action pour une réponse efficace et efficiente des préoccupations des populations. Elle a abouti à la création d'une base de données des intervenants et des interventions dans la région du Sahel, qui se veut un outil dynamique pour servir de levier d'orientation des acteurs de développement.

Pour optimiser les résultats de l'étude, il convient de :

- mettre un cadre de concertation entre les acteurs du Triple nexus pour plus de synergie d'action ;
- mettre régulièrement à jour les bases de données ;
- mettre les répertoires à la disposition des chefs de circonscriptions administratives, des collectivités territoriales et des services techniques ;
- systématiser le partage d'informations entre les différents services déconcentrés et les autorités administratives ;
- conditionner l'accompagnement des autorités administratives et la collaboration des services techniques avec les intervenants par leur mise à jour dans les bases de données ;
- rendre obligatoire le dépôt des rapports physique et financier à la direction de la planification.

ANNEXES